

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Société Verger de la Chise SPRL rue de la Chise, 4 à 1315 Piétrebais.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Namur 1 à 1315 Piétrebais, et cadastré 04 C 4 D.

Le projet est de type : Reconversion d'anciennes étables d'une exploitation agricole en centre paramédical et 2 logements avec aménagement de la cour, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : la demande implique une dérogation au plan de secteur ou aux normes du guide régional - Dérogation au plan de secteur

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12h ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;
- Une permanence se tiendra le 1^{er} avril 2019, de 18h à 19h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard **24 heures** à l'avance auprès de Mr ZEERARDS, téléphone : 010/23.95.68 , mail : urbanisme@incourt.be

L'enquête publique est ouverte le 25/03/2019 et clôturée le 08/04/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par télécopie au numéro 010/88.93.72
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be
- remises à Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve Administration communale d'Incourt, Service Urbanisme, Rue de Brombais 2 à 1315 Incourt

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 14/2019 – Verger de la Chise

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M ZEERARDS ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 08/04/2019 à 18h à Administration communale d'Incourt, Service Urbanisme, Rue de Brombais 2 à 1315 Incourt

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est (5) Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Administration communale d'Incourt, Service Urbanisme, Rue de Brombais 2 à 1315 Incourt

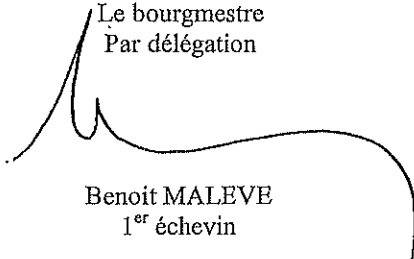
Pour le Collège communal,

Le Directeur Général


Françoise LEGRAND



Le bourgmestre
Par délégation


Benoit MALEVE
1^{er} échevin